

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 236/2025

A LA SOCIETE 2K SERVICES SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/MINPRO/ITPR-AT/PMB/MLN/07/2025, conclu avec la Province du Kwilu, pour un montant total hors taxe dollars américains trente-cinq millions cent nonante trois mille cent deux, quatre-vingt-cinq centimes (USD 35 193 102,85) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quarante-six mille trois cent cinquante un, septante deux centimes (USD 246 351,72), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/10/2025

Directeur Administratif et Financier



Didier DJIMI NGALO
Directeur Général Adjoint